RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE



À rappeler dans toute correspondance

Dossier n° PC 077 371 25 00011

Date de dépôt : 22/08/2025

Demandeur: Madame BOULANGER LINDSAY

Pour: Installation d'une annexe de 27 m²

Adresse du terrain : 3 rue de l'Aubetin à

POMMEUSE (77515)

ARRÊTÉ URBA 2025/089 Accordant un Permis de construire au nom de la commune de POMMEUSE

Le maire,

VU la demande de permis de construire déposée le 22/08/2025 par Madame BOULANGER LINDSAY demeurant 3 RUE DE L AUBETIN à POMMEUSE (77515) ;

VU l'affichage en mairie en date du 02/09/2025 de l'avis de dépôt de la demande susvisée ;

VU l'objet de la demande :

- Pour l'installation d'une annexe 27 m²;
- Sur un terrain situé 3 rue de l'Aubetin à POMMEUSE (77515);
- Pour une surface de plancher créée de 27,00 m²;

VU le code de l'urbanisme ;

VU le plan local d'urbanisme approuvé le 05/04/2018;

VU la modification simplifiée prescrite le 15/11/2018;

ARRÊTE

Article UNIQUE

Le permis de construire est ACCORDÉ pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Fait à **POMMEUSE**, le 03/09/2025

Le Maire

Christophe DE CLERCK

La présente décision est transmise au représentant de l'État des conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT - INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT